

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

20006612400104

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
CA GAILLAC GRAULHET**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GAILLAC CADALEN**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
CA GAILLAC GRAULHET**

**M4**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET : DECHETS MENAGERS - REOM**

**ANNEE 2020**

**I - INFORMATIONS GENERALES**

I

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	872 679,83	852 920,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 19 759,83
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		872 679,83	872 679,83

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	419 985,78	459 476,65
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	33 835,80	4 779,70
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 10 434,77	(si solde positif)
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		464 256,35	464 256,35
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 336 936,18	1 336 936,18

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	537 953,14	0,00	648 530,00	648 530,00	648 530,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	133 000,00	0,00	132 700,00	132 700,00	132 700,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	34 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>704 953,14</b>	<b>0,00</b>	<b>787 230,00</b>	<b>787 230,00</b>	<b>787 230,00</b>
66	Charges financières	1 693,19	0,00	646,82	646,82	646,82
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>721 646,33</b>	<b>0,00</b>	<b>802 876,82</b>	<b>802 876,82</b>	<b>802 876,82</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	31 705,80		19 580,01	19 580,01	19 580,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	42 658,00		50 223,00	50 223,00	50 223,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>74 363,80</b>		<b>69 803,01</b>	<b>69 803,01</b>	<b>69 803,01</b>
<b>TOTAL</b>		<b>796 010,13</b>	<b>0,00</b>	<b>872 679,83</b>	<b>872 679,83</b>	<b>872 679,83</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

872 679,83

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, n	727 100,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 600,00	0,00	2 920,00	2 920,00	2 920,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>729 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>852 920,00</b>	<b>852 920,00</b>	<b>852 920,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>730 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>852 920,00</b>	<b>852 920,00</b>	<b>852 920,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>730 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>852 920,00</b>	<b>852 920,00</b>	<b>852 920,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

19 759,83

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

872 679,83

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (8)**

69 803,01

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	111 000,00	33 835,80	92 000,00	92 000,00	125 835,80
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	111 000,00	33 835,80	92 000,00	92 000,00	125 835,80
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	475 500,00	0,00	317 000,00	317 000,00	317 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	475 500,00	0,00	317 000,00	317 000,00	317 000,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	586 500,00	33 835,80	409 000,00	409 000,00	442 835,80
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			10 985,78	10 985,78	10 985,78
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			10 985,78	10 985,78	10 985,78
	<b>TOTAL</b>	586 500,00	33 835,80	419 985,78	419 985,78	453 821,58
						+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>					10 434,77
						=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					464 256,35

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	460 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	460 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 378,41	4 779,70	23 730,89	23 730,89	28 510,59
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	54 956,97	54 956,97	54 956,97
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	22 378,41	4 779,70	78 687,86	78 687,86	83 467,56
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	482 378,41	4 779,70	378 687,86	378 687,86	383 467,56
021	Virement de la section d'exploitation (4)	31 705,80		19 580,01	19 580,01	19 580,01
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	42 658,00		50 223,00	50 223,00	50 223,00
041	Opérations patrimoniales (4)			10 985,78	10 985,78	10 985,78
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	74 363,80		80 788,79	80 788,79	80 788,79
	<b>TOTAL</b>	556 742,21	4 779,70	459 476,65	459 476,65	464 256,35
						+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					0,00
						=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					464 256,35

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

69 803,01

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	648 530,00		648 530,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	132 700,00		132 700,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00		6 000,00
66	Charges financières	646,82	0,00	646,82
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	50 223,00	50 223,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		19 580,01	19 580,01
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>802 876,82</b>	<b>69 803,01</b>	<b>872 679,83</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

872 679,83

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	317 000,00	10 985,78	327 985,78
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	125 835,80		125 835,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>442 835,80</b>	<b>10 985,78</b>	<b>453 821,58</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

10 434,77

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

464 256,35

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	850 000,00		850 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 920,00		2 920,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>852 920,00</b>	<b>0,00</b>	<b>852 920,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>19 759,83</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>872 679,83</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	28 510,59	0,00	28 510,59
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	300 000,00	10 985,78	310 985,78
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		50 000,00	50 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		223,00	223,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		19 580,01	19 580,01
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>328 510,59</b>	<b>80 788,79</b>	<b>409 299,38</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>54 956,97</b>
------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>464 256,35</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5)(6)</b>	<b>537 953,14</b>	<b>648 530,00</b>	<b>648 530,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	100,00	100,00	100,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 200,00	5 350,00	5 350,00
6064	Fournitures administratives		200,00	200,00
6066	Carburants	29 000,00	32 500,00	32 500,00
6068	Autres matières et fournitures	3 700,00	2 650,00	2 650,00
611	Sous-traitance générale	289 052,08	374 100,00	374 100,00
6135	Locations mobilières	5 600,00	4 500,00	4 500,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	500,00	500,00	500,00
61551	Matériel roulant	15 000,00	16 600,00	16 600,00
61558	Autres biens mobiliers	400,00	400,00	400,00
6156	Maintenance	6 200,00	2 800,00	2 800,00
6161	Multirisques	330,00	0,00	0,00
6168	Autres	750,00	570,00	570,00
617	Etudes et recherches		750,00	750,00
618	Divers	1 800,00	1 600,00	1 600,00
6231	Annonces et insertions	2 900,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	5 200,00	3 500,00	3 500,00
6237	Publications	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	1 600,00	1 600,00
6262	Frais de télécommunications	400,00	310,00	310,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	165 371,06	196 000,00	196 000,00
6288	Autres	500,00	200,00	200,00
6358	Autres droits	300,00	300,00	300,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>133 000,00</b>	<b>132 700,00</b>	<b>132 700,00</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	128 550,00	127 000,00	127 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 300,00	5 700,00	5 700,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	900,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	450,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 800,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>34 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
6532	Frais de mission	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	28 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>704 953,14</b>	<b>787 230,00</b>	<b>787 230,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)(8)</b>	<b>1 693,19</b>	<b>646,82</b>	<b>646,82</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 800,00	650,00	650,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-106,81	-3,18	-3,18
6688	Autres		0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>721 646,33</b>	<b>802 876,82</b>	<b>802 876,82</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>31 705,80</b>	<b>19 580,01</b>	<b>19 580,01</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)</b>	<b>42 658,00</b>	<b>50 223,00</b>	<b>50 223,00</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	42 658,00	50 000,00	50 000,00
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir		223,00	223,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>74 363,80</b>	<b>69 803,01</b>	<b>69 803,01</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - REOM	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>74 363,80</b>	<b>69 803,01</b>	<b>69 803,01</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>796 010,13</b>	<b>872 679,83</b>	<b>872 679,83</b>

	+
RESTES A REALISER 2019 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>872 679,83</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	50,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	53,18
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-3,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	727 100,00	850 000,00	850 000,00
706	Prestations de services	727 100,00	850 000,00	850 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 600,00	2 920,00	2 920,00
74	Subventions d'exploitation	2 600,00	2 920,00	2 920,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>729 700,00</b>	<b>852 920,00</b>	<b>852 920,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	700,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	200,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>730 400,00</b>	<b>852 920,00</b>	<b>852 920,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	0,00
796	Transferts de charges financières		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>730 400,00</b>	<b>852 920,00</b>	<b>852 920,00</b>

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	19 759,83
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	872 679,83

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 13 (5)	81 000,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 17 (5)	30 000,00	62 000,00	62 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>111 000,00</b>	<b>92 000,00</b>	<b>92 000,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	475 500,00	317 000,00	317 000,00
1641	Emprunts en euros	15 500,00	17 000,00	17 000,00
166	Refinancement de dette		0,00	0,00
1687	Autres dettes	460 000,00	300 000,00	300 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>475 500,00</b>	<b>317 000,00</b>	<b>317 000,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>586 500,00</b>	<b>409 000,00</b>	<b>409 000,00</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	0,00
	Charges transférées		0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		10 985,78	10 985,78
1641	Emprunts en euros		10 985,78	10 985,78
166	Refinancement de dette		0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>10 985,78</b>	<b>10 985,78</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>586 500,00</b>	<b>419 985,78</b>	<b>419 985,78</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	33 835,80
-----------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	10 434,77
--	-----------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>464 256,35</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	460 000,00	300 000,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
166	Refinancement de dette		0,00	0,00
1687	Autres dettes	460 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		460 000,00	300 000,00	300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 378,41	78 687,86	78 687,86
10222	F.C.T.V.A.	22 378,41	23 730,89	23 730,89
1068	Autres réserves		54 956,97	54 956,97
Total des recettes financières		22 378,41	78 687,86	78 687,86
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		482 378,41	378 687,86	378 687,86
021	Virement de la section d'exploitation	31 705,80	19 580,01	19 580,01
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	42 658,00	50 223,00	50 223,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	125,00	10 000,00	10 000,00
28182	Matériel de transport	12 304,00	10 000,00	10 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	298,00	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	29 931,00	20 000,00	20 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette		223,00	223,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		74 363,80	69 803,01	69 803,01
041	Opérations patrimoniales (8)		10 985,78	10 985,78
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
166	Refinancement de dette		10 985,78	10 985,78
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		74 363,80	80 788,79	80 788,79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		556 742,21	459 476,65	459 476,65

+

RESTES A REALISER 2019 (9)	4 779,70
----------------------------	----------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	464 256,35
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

## A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 Avances du trésor</b>						
[...]						
<b>5192 Avances de trésorerie</b>						
[...]						
<b>51931 Lignes de crédit de trésorerie</b>						
[...]						
<b>51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt</b>						
[...]						
<b>5194 Billets de trésorerie</b>						
[...]						
<b>5198 Autres crédits de trésorerie</b>						
[...]						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>122 000,00</b>									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					122 000,00									
REOM_879727 - 00000879727	Crédit Agricole	13/10/2016	31/12/2016	30/11/2017	60 000,00	F	Taux Fixe	0,90	0,90	EUR	A	P	O	A1
REOM_REFI-LOT7-MON529223EUR - MON529223EUR	La Banque Postale	24/10/2019	25/11/2019	01/12/2020	62 000,00	F	Taux Fixe	0,34	0,34	EUR	A	P	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>					<b>100 000,00</b>									
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
<b>Total général</b>	CA GAILLAC-GRAULHET	02/03/2020			100 000,00	F	Taux Fixe	0,00	0,00	EUR				
					<b>222 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				<b>104 561,02</b>					<b>16 163,79</b>	<b>597,36</b>	<b>0,00</b>	<b>42,47</b>
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				104 561,02					16 163,79	597,36	0,00	42,47
REOM 879727 - 00000879727	N	-	A1	42 561,02	6,92	F	Taux Fixe	0,90	5 917,94	383,05	0,00	28,01
REOM_REFI-LOT7-MON529223EUR - MON529223EUR	N	-	A1	62 000,00	5,92	F	Taux Fixe	0,34	10 245,85	214,31	0,00	14,46
1643 Emprunts libellés en devises (Total)										0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)										0,00	0,00	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)										0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)										0,00	0,00	
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)										0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)										0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (Total)										0,00	0,00	
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>				<b>100 000,00</b>					<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1681 Autres emprunts (Total)										0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)										0,00	0,00	
1687 Autres dettes (Total)										0,00	0,00	
<b>Total général</b>	N	-		<b>100 000,00</b>	<b>1,00</b>	F	Taux Fixe	0,00	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42,47</b>
<b>Total général</b>				<b>204 561,02</b>					<b>116 163,79</b>	<b>597,36</b>	<b>0,00</b>	<b>42,47</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

## A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>													0,00	
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>													0,00	
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>													0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>													0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>													0,00	
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>													0,00	
<b>TOTAL</b>													0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur les deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

## A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	104 561,02					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunt couvert			Instruments de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
[...]													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
[...]													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
[...]													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

## A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Taux fixe (total)</b>									
[...]									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
[...]									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
[...]									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

## A2.6- DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex: émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.7

**A2.7 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>
[...]			
<b>TOTAL</b>			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000,00€			18/12/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	5	18/12/2017
Linéaire	2032 Frais de recherche et de développement	5	18/12/2017
Linéaire	2033 Frais d'insertion	5	18/12/2017
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	18/12/2017
Linéaire	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	15	18/12/2017
Linéaire	2125 Agencements & aménagements de terrains bâtis	15	18/12/2017
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	18/12/2017
Linéaire	2131 Constructions - Bâtiments	40	18/12/2017
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	18/12/2017
Linéaire	2138 Autres constructions	40	18/12/2017
Linéaire	2138 Batiments légers, abris	10	18/12/2017
Linéaire	2138 ou 2151 station épuration	25	18/12/2017
Linéaire	2138 ou 2151 station épuration	50	18/12/2017
Linéaire	2154 Matériel industriel	6	18/12/2017
Linéaire	2154 ou 2155 organe de régulation	7	18/12/2017
Linéaire	2154 ou 2155 organe de régulation	7	18/12/2017
Linéaire	2154 ou 2157 install particulières	15	18/12/2017
Linéaire	2154 ou 2157 install particulières	15	18/12/2017
Linéaire	2155 Outillage industriel	7	18/12/2017
Linéaire	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	10	18/12/2017
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	18/12/2017
Linéaire	2183 Matériel de bureau	5	18/12/2017
Linéaire	2183 Matériel informatique	3	18/12/2017
Linéaire	2184 Mobilier	10	18/12/2017
Linéaire	2188 Batiments légers, abris	10	18/12/2017
Linéaire	2188 Matériel classique	7	18/12/2017

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		317 000,00	I 317 000,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		317 000,00	317 000,00
1641	Emprunts en euros	17 000,00	17 000,00
1687	Autres dettes	300 000,00	300 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	317 000,00	33 835,80	D001 10 434,77	361 270,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>93 533,90</b>	<b>III 93 533,90</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>23 730,89</b>	<b>23 730,89</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	23 730,89	23 730,89
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>69 803,01</b>	<b>69 803,01</b>
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10 000,00	10 000,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	20 000,00	20 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	223,00	223,00
021	Virement de la section d'exploitation	19 580,01	19 580,01

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>93 533,90</b>	<b>4 779,70</b>	<b>0,00</b>	<b>54 956,97</b>	<b>153 270,57</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 361 270,57
Ressources propres disponibles	IV 153 270,57
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) -208 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## ANNEXES

Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

## ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - REOM	BP 2020
--	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b> <b>D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - REOM	BP 2020
--	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>

### A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				1 337,43	0,00	222,91	1 114,52
2020	PENALITES CANMP 00000618672 CONTENEURS OM VGPS	72	18/11/2019	1 337.43	0.00	222.91	1 114.52

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

<b>CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - REOM</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)</b>	<b>A7</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>				
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>				
<b>RECETTES (b)</b>				
<b>Recettes nettes (b-d)</b>				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

<b>CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - REOM</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>	<b>B1.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## IV - ANNEXES

## IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

## B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II</b>	<b>852 920,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II</b>	<b>0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - REOM</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

<b>CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - REOM</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - REOM</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1.1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>CA GAILLAC GRAULHET - 81 - DECHETS MENAGERS - REOM</b>	<b>BP 2020</b>
---	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	<b>C3</b>

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Le Président,  
A Técou, le 02/03/2020  
Le Le Président,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Técou, le 02/03/2020

Date de convocation : 25/02/2020

Les membres du Conseil Communautaire,

Commune ALOS :	
AUREL Julienne Titulaire	
CAUDERAN Alain Suppléant	
Commune AMARENS :	
MONTELS Patrick Titulaire	
GUILHABERT Alain Suppléant	
Commune ANDILLAC :	
BROS Jacques Titulaire	
VANDEWALLE Nicolas Suppléant	
Commune AUSSAC :	
MARTINEZ Richard Titulaire	
MARCHESI Daniel Suppléant	
Commune BEAUVAIS S/TESCOU :	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

EGUILUZ Bernard Titulaire	
FRACASSIN Patrick Suppléant	
Commune BERNAC :	
HEBRARD Pascal Titulaire	
CARAYON Annie Suppléante	
Commune BRENS :	
TERRAL Michel Titulaire	
BONNEMAIN Jean-Michel Titulaire	
Commune BRIATEXTE :	
GLADE Alain Titulaire	
RELLA Janine Titulaire	
Commune BROZE :	
LAGASSE Patrick Titulaire	
AUDIBERT Jacques Suppléant	
Commune BUSQUE :	
MOMMEJA Marie-France Titulaire	
DEVAL Jean-Claude Suppléant	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

Commune CADALEN :	
JAUROU Gilles Titulaire	
CORBIERE-FAUVEL Monique Suppléante	
Commune CAHUZAC S/VERE :	
BONNET Michel Titulaire	
GIORGIUTTI Ernest Suppléant	
Commune CAMPAGNAC :	
PONS Guy Titulaire	
TOURNIE Jean-Paul Suppléant	
Commune CASTANET :	
ESCAFFRE Max Titulaire	
BONNEFOUS Didier Suppléant	
Commune CASTELNAU DE MONTMIRAL :	
SALVADOR Paul Titulaire	
MALET Christian Suppléant	
Commune CESTAYROLS :	
BORGELLA Alain Titulaire	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

JONGBLOET François Suppléant	
Commune COUFFOULEUX :	
DAMEZ Olivier Titulaire	
TENEGAL Denis Titulaire	
Commune DONNAZAC :	
BREUILLARD Caroline Titulaire	
JEAN Philippe Suppléant	
Commune FAYSSAC :	
LAZARO Serge Titulaire	
Commune FENOLS :	
MOLLE Jean Marc Titulaire	
BOULZE Sébastien Suppléant	
Commune FLORENTIN :	
NEGRE Jean-Marie Titulaire	
JOURDE Frédéric Suppléant	
Commune FRAUSSEILLES :	
LAPORTE Alain Titulaire	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

FERRIE Roger Suppléant	
Commune GAILLAC :	
BARTHE Bernard Titulaire	
BATAILLOU Jean Titulaire	
BONELLO Marie-Françoise Titulaire	
CAUSSE Christophe Titulaire	
GAUSSERAND Patrice Titulaire	
GUILLE Monique Titulaire	
HARDY Christelle Titulaire	
HIRISSOU Dominique Titulaire	
NELATON Stéphanie Titulaire	
PERO Chistian Titulaire	
RUFFEL Francis Titulaire	
SORIANO Alain Titulaire	
SOUQUET Martine Titulaire	
TRANIER Pierre Titulaire	
Commune GIROUSSENS :	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

TURLAN Gilles Titulaire	
ANTONIO Caroline Suppléant	
Commune GRAULHET :	
AZNAR Blaise Titulaire	
BELOU Florence Titulaire	
BIAU Roger Titulaire	
DE BOISSESON Bruno Titulaire	
DODDS John Titulaire	
ESCRIBE Maryse Titulaire	
FITA Claude Titulaire	
FITA Claire Titulaire	
GONZALEZ Philippe Titulaire	
KAOUANE Louisa Titulaire	
LAFAGE Chantal Titulaire	
PEYRE Guy Titulaire	
ROUSSEAU Jean-Pierre Titulaire	
Commune GRAZAC :	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

GOURMANEL Christophe Titulaire	
HULOT Marie-Pierre Suppléante	
Commune ITZAC :	
LONQUEU Christian Titulaire	
AUDOUY Sébastien Suppléant	
Commune LA SAUZIERE St-JEAN :	
PRADIER Francis Titulaire	
LAUZERAL Eric Suppléant	
Commune LABASTIDE DE LEVIS :	
VERGNES François Titulaire	
POURCEL Roger Suppléant	
Commune LABESSIERE CANDEIL :	
MONSARRAT Francis Titulaire	
VIVAN Olindo Suppléant	
Commune LAGRAVE :	
MOULIS Max Titulaire	
GRIMARD Maryse Titulaire	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

Commune LARROQUE :	
AUDARD Bernard Titulaire	
MOULIADE Régine Suppléante	
Commune LASGRAÏSSES :	
RIBOUD Marie-Odile Titulaire	
ASSIE Alain Suppléant	
Commune LE VERDIER :	
DESMARS Michel Titulaire	
DELMAS Patrick Suppléant	
Commune LISLE S/TARN :	
BLANQUART Eric Titulaire	
LHERM Maryline Titulaire	
PUIBASSET Pascale Titulaire	
TKACZUK Jean Titulaire	
Commune LOUBERS :	
GENIEY Claude Titulaire	
CASTEX René Suppléant	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

Commune LOUPIAC :	
CAUSSE Patrick Titulaire	
POZZA Pascal Suppléant	
Commune MEZENS :	
GUISCHET Vivian Titulaire	
Commune MONTANS :	
CROUZET Gilles Titulaire	
SANGIOVANNI Guy Suppléant	
Commune MONTELS :	
RAU Ludovic Titulaire	
SOUPART Patrick Suppléant	
Commune MONTDURAUSSE :	
PAULIN Georges Titulaire	
MALGOUYRES Michel Suppléant	
Commune MONTGAILLARD :	
BOURGEADE Jean-Claude Titulaire	
GAY Xavier Conseillère Suppléant	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

Commune MONTVALEN :	
LOYER Elisabeth Titulaire	
POUJOL Jean-Claude Suppléant	
Commune NOAILLES :	
ROUQUETTE Serge Titulaire	
PRUNET Patrice Suppléant	
Commune PARISOT :	
NEEL Pascal Titulaire	
DE MONTLEAU Marie-Claire Suppléante	
Commune PEYROLE :	
HAMELLE Marie-Hélène Titulaire	
RIEUNIER Jean-Marie Suppléant	
Commune PUYBEGON :	
GUIPAUD Max Titulaire	
CINQ Robert Suppléant	
Commune PUYCELSI :	
LABRANQUE Claude Titulaire	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

TORRIJOS Louis Suppléant	
Commune RABASTENS :	
BOROT Danièle Titulaire	
BOZZO Paul Titulaire	
BREST Alain Titulaire	
PAYA Ludivine Titulaire	
VERDIER Pierre Titulaire	
Commune RIVIERES :	
HERIN Christophe Titulaire	
MAUREL Jean-Claude Suppléant	
Commune ROQUEMAURE :	
SOULIES Claude Titulaire	
MALLEVIALLE Joël Suppléant	
Commune SALVAGNAC :	
MIRAMOND Bernard Titulaire	
BRUNWASSER Mireille Suppléante	
Commune SAINT BEAUZILE :	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

JEANJEAN Christian Titulaire	
DULIEU Christian Suppléant	
Commune SAINTE CECILE DU CAYROU :	
BARTHES Françoise Titulaire	
ROUTABOUL Lucette Suppléante	
Commune SAINT GAUZENS :	
BOULVRAIS Paul Titulaire	
AZEMAR Raymonde Suppléant	
Commune SAINT URCISSE :	
ALBENGE Jérôme Titulaire	
MATE Marie-Claire Suppléante	
Commune SENOUILAC :	
FERRET Bernard Titulaire	
FORT Gilles Suppléant	
Commune TAURIAC :	
BUFFEL Michel Titulaire	
GRANEL Marie Suppléante	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

Commune TECOU :	
BAULES Jean-François Titulaire	
BOIJEOT Alain Conseiller Suppléant	
Commune TONNAC :	
LALANDE Jean-Paul Titulaire	
MURCIA Josette Suppléant	
Commune VIEUX :	
PIEUX Annick Titulaire	
LEGROS Guy Suppléant	

Certifié exécutoire par le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Técou, le 02/03/2020

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

## IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

### A - Eléments du bilan

p.13 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.14 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.16 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.17 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.18 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.20 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.21 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.22 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

p.23 A3.2 - Etalement des provisions

p.24 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.25 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.26 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

p.27 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

p.28 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

p.29 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

p.30 A6 - Etat des charges transférées

p.31 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

### B - Engagements hors bilan

p.32 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.33 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.34 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.35 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

p.36 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.37 B1.6 - Etat des autres engagements donnés

p.38 B1.7 - Etat des engagements reçus

p.39 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.40 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

### C - Autres éléments d'informations

p.41 C1.1 - Etat du personnel titulaire

p.43 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

p.44 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.45 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.46 D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X